

Rapport d'activités 2022



LE CARÉ

UN LIEU DE VIE

Editorial

Nous avons été étonnés, émus voir bouleversés ou encore embarrassés de voir dans la presse locale ces longues files d'attente de personnes pour recevoir une aide alimentaire, chaque samedi du mois de juin 2020, au plus fort de la pandémie du COVID-19. Des milliers de colis distribués.

Que reste-t-il dans nos mémoires de cette pandémie et de ces files d'attente ?

La situation des personnes en grande difficulté a-t-elle changé ?

La situation économique s'est-elle améliorée en 2023 ?

Nous savons bien que non !

Alors pourquoi avons-nous si vite oublié cette réalité sociale ?

Ce qui reste une réalité, ce sont les files d'attente, toujours présentes devant la porte du CARE.

Ces personnes qui attendent pour manger un repas chaud.

Peu importe leur statut, ils attendent un repas chaud !



Dans son ouvrage, *La Suisse cardinale*, Joseph Deiss, ancien Président de la Confédération, traversant en marchant aux quatre coins de la Suisse,

s'étonne lors de son périple dans notre Canton ¹ : « cette richesse, souvent étalée ostentatoirement, est paradoxale pour la cité qui se réclame de Calvin, mais aussi trompeuse pour une agglomération connue pour sa pénurie de logement et la pauvreté telle qu'apparue à travers les distributions de nourriture en marge de la crise COVID-19.

Une telle misère est insupportable dans un pays ayant inscrit dans sa constitution :

Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine.

Il n'est pas normal de ne laisser qu'aux soins de la charité l'initiative de se conformer à ce principe. Car ce mandat constitutionnel s'adresse aux collectivités publiques surtout dans une cité aisée et gouvernée par une confortable majorité socialiste ».

Cette majorité a changé ce printemps...alors, un espoir ?

Dans le Monde Diplomatique, Benoît Bréville dénonce l'aide alimentaire devenue économiquement rentable² « en attendant, la honte continue d'habiter ceux qui recourent au soutien alimentaire, au point que beaucoup préfèrent y renoncer. Honte d'être assisté, de ne pas pouvoir nourrir sa famille, du qu'en dira-t-on... » A Genève, en 2022, 14'000 personnes par semaine ont bénéficié de l'aide alimentaire et ont pu éprouver ce sentiment.

Imaginée comme un dispositif d'urgence, l'aide alimentaire s'est banalisée dans nos pays occidentaux, sous l'effet de l'austérité et maintenant de l'inflation. Année après année, au CARÉ, nous découvrons un « nouveau public » : des étudiants précaires, des mères célibataires, des retraités venus s'ajouter aux habitués des lieux.

Philippe Schaller, président

Des travaux au CARÉ

Grâce à la Loterie romande, nous avons pu finaliser la rénovation des locaux du CARÉ, que nous avons commencée en 2016 avec les travaux dans la grande salle. Ainsi, de juin à novembre 2022 – pendant que le CARÉ s'était déplacé sous tente dans le parc Eglantyne Jebb (anciennement parc des Acacias) pour maintenir ses prestations – la scène ainsi que le local à vélo ont été supprimés pour créer de nouveaux espaces et la partie des douches et des toilettes a été complètement refaite. Le mot d'ordre était : améliorer la

¹ Joseph Deiss, *La Suisse cardinale, une balade aux confins du pays*, 2023

² Benoît Bréville, *La honte et la faim*, *Le Monde Diplomatique*, mai 2023

qualité de notre accueil ainsi que les conditions de travail de nos collaborateurs. Le résultat est à la hauteur de nos attentes !

La délocalisation dans le parc Eglantyne Jebb



La démolition



La grande salle sans la scène ; les arrières (stock, bibliothèque et buanderie)



La reconstruction



Création de nouvelles pièces



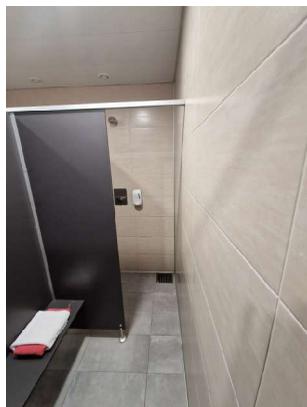
Le nouveau stock d'urgence (à gauche) et des douches en phase de finition (au-dessus)



Le résultat final



La grande salle



Une des nouvelles douches



Les nouveaux toilettes



La nouvelle cuisine froide



Le stock de la cuisine

Le comité, les collaborateurs et les personnes accueillies remercient la Loterie romande pour son soutien !



Le CARÉ en bref en 2022

A part pendant 6 jours (2 pour s'installer sous la tente, 2 pour revenir dans nos locaux rénovés, 2 par obligation légale de compenser le 25.12 travaillé), le CARÉ a été ouvert **52 semaines, du lundi au vendredi, inclus les fériés, ainsi que le dimanche 25 décembre**. A cela s'ajoutent **18 samedis d'hiver** (janvier à mars ainsi que décembre) durant lesquels nous avons offert uniquement un repas à l'emporter.

En plus de sa subvention, la Ville nous a soutenus de façon extraordinaire pour deux projets : soutien aux familles dans la précarité (CHF 30'000.- pour 4'000 repas à l'emporter) et soutien au repas de fin d'année (CHF 10'000.- pour un accueil le jour de Noël et 300 repas de fête).



Carole Pantet, journaliste de la RTS, en reportage avec une de nos personnes accueillies dans nos nouveaux locaux

Les Villes de Genève et de Carouge nous ont mis à disposition des locaux pour que nous puissions maintenir la prestation « douche » durant les travaux. Cette délocalisation a eu pour conséquence une réduction du nombre de douches sur l'année.

**272 jours
d'ouverture**
(dont 18
samedis)

300 repas / jour
-> **82'000 repas**
(dont 54'500 à
l'emporter)

56 casiers
mis à disposition
pendant un mois

40 douches / jour
-> **plus de
10'000 douches**

En moyenne, chaque
jour, **5**
personnes
bénéficient de
**vêtements de
rechange**

Par semaine, **40**
cornets
alimentaires
ou d'hygiène
sont distribués,
surtout pour des
familles

4 stagiaires
HETS (pour une
durée de 20
semaines)



3 stagiaires en
reconversion
professionnelle
pour leur stage en
milieu
communautaire

16 stagiaires de
l'ECG faisant leur
maturité spécialisée
en travail social (pour
des durées de 8, 12
ou 22 semaines)

11 personnes ont
travaillé dans le cadre
d'une activité de
réinsertion (AdR)
de l'Hospice général

Une
cinquantaine de
bénévoles nous
ont aidés tout au long
de l'année pour
mettre en œuvre nos
prestations

1 médecin bénévole et
la présence régulière de la
CAMSCO (consultation
ambulatoire mobile de soins
communautaires) et du
Groupe santé Genève

Les comptes 2022 en chiffres...

Association Le CARÉ, Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	Note	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
		CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Liquidités et titres à court terme	3	986 312,97	289 930,17
Créances à court terme	4	8 002,45	5 100,00
Actifs de régularisation	5	218 821,35	5 397,35
Total Actif circulant		<u>1 213 136,77</u>	<u>300 427,52</u>
TOTAL ACTIF		<u>1 213 136,77</u>	<u>300 427,52</u>
PASSIF			
Fonds étrangers à court terme			
Passifs de régularisation	6	52 600,22	29 862,12
		<u>52 600,22</u>	<u>29 862,12</u>
Fonds affectés			
Projet: Covid19		-	7 711,93
Projet: Repas de fin d'année		-	-
Projet: Sans abrisme		-	-
Projet: Repas		90 000,00	-
Projet: Travaux de réfection des locaux		701 112,92	-
Projet: Travaux de réfection des locaux, coûts indirects		88 390,77	-
		<u>879 503,69</u>	<u>7 711,93</u>
Fonds propres			
Réserve développ. encadr. admin., hygiène et social		109 500,00	109 500,00
Résultats reportés		153 353,47	178 324,61
Résultat de l'exercice		18 179,39	(24 971,14)
Total des Fonds propres		<u>281 032,86</u>	<u>262 853,47</u>
TOTAL PASSIF		<u>1 213 136,77</u>	<u>300 427,52</u>

COMPTE DE RESULTAT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

	Note	Comptes 2022 CHF	(Budget 2022) CHF	Comptes 2021 CHF
Produits				
Subventions/Dons affectés	7	463 750,00	-	38 000,00
Subventions non affectées				
Ville de Genève et Communes	8	424 900,00	396 300,00	379 750,00
Dons non affectés	9	677 516,15	726 000,00	529 179,15
Dons en nature	10	185 257,00	250 000,00	203 449,00
		1 751 423,15	1 372 300,00	1 150 378,15
Subventions/Dons extraordinaires affectés				
Contribution travaux de réfection des locaux	11	1 965 000,00	-	-
		1 965 000,00	-	-
Total produits		3 716 423,15	1 372 300,00	1 150 378,15
Charges				
Charges directes de projets				
Covid 19 (Alimentation et matériel)		-	-	(89 098,71)
Covid 19 (Aides ponctuelles)		-	-	(22 288,07)
		-	-	(111 386,78)
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	12	(825 027,05)	(776 000,00)	(790 256,84)
Frais de repas (accueil)	13	(355 829,10)	(395 000,00)	(258 916,16)
Charges de locaux	14	(129 732,68)	(145 900,00)	(137 434,88)
Charges d'administration	15	(55 701,28)	(54 000,00)	(50 742,80)
Autres charges d'exploitation	16	(117 406,70)	(119 500,00)	(117 545,99)
Amortissements	17	-	(2 150,00)	(2 131,85)
		(1 483 696,81)	(1 492 550,00)	(1 357 028,52)
Charges extraordinaires exploitation				
Charges travaux de réfection des locaux	18	(1 278 037,08)	-	-
Charges travaux de réfection des locaux, coûts indirects	19	(95 609,23)	-	-
		(1 373 646,31)	-	-
Total charges		(2 857 343,12)	(1 492 550,00)	(1 468 415,30)
Résultat d'exploitation		859 080,03	(120 250,00)	(318 037,15)
Résultat financier		649,15	500,00	777,94
Résultat exceptionnel	20	37 952,97	-	105 000,00
		38 602,12	500,00	105 777,94
Résultat avant variation des fonds affectés		897 682,15	(119 750,00)	(212 259,21)
Attributions aux fonds affectés		(2 428 750,00)	-	(38 000,00)
Utilisations des fonds affectés		1 556 958,24	-	225 288,07
Variation des fonds affectés		(871 791,76)	-	187 288,07
Résultat avant restitution aux subventionneurs		25 890,39	(119 750,00)	(24 971,14)
Part à restituer aux subventionneurs	21	(7 711,00)	-	-
RESULTAT NET		18 179,39	(119 750,00)	(24 971,14)

Rapport du réviseur

FIDUCIAIRE BRANDT SA

Membre de FIDUCIAIRE | SUISSE

Rapport du réviseur
sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de l'

ASSOCIATION LE CARÉ
Genève

En notre qualité de réviseur des comptes selon l'art.10 ch.6 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association Le CARÉ pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 23 mai 2023

FIDUCIAIRE BRANDT SA

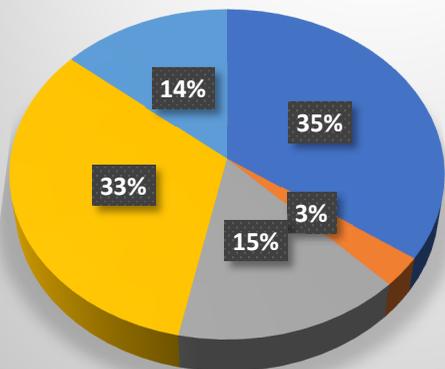


Estelle Bradshaw
Réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

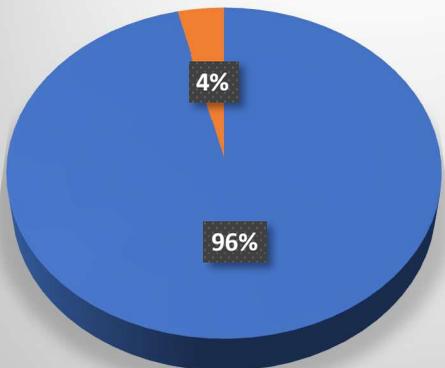
Les comptes 2022 en quelques images...

Subventions non affectées



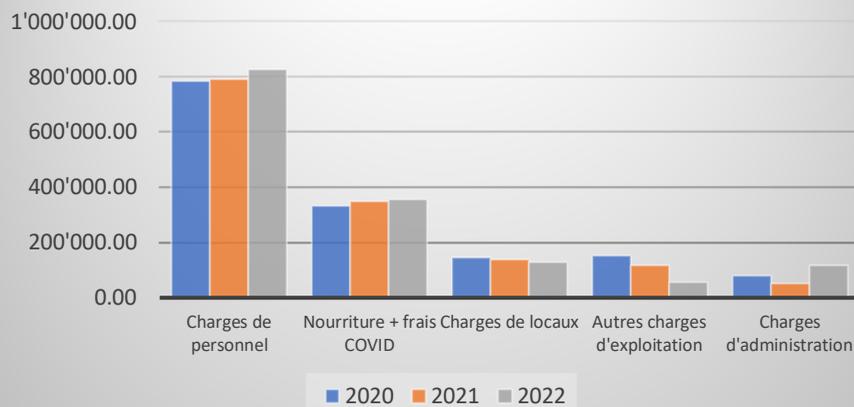
- Villes + Communes : 424'900.-
- Eglise et paroisses catholiques : 35'800.-
- Fondations : 190'100.-
- Autres dons : 401'616.15
- Partage (dons alimentaires) : 167'307.-

Charges d'exploitation



- Mission (charges de personnel, frais de repas, charges de locaux, autres charges d'exploitation) : 1'426'195.50
- Frais de fonctionnement (charges d'administration et amortissements) : 55'701.28

Variation des charges



Nos collaborateurs sont tous engagés au service des personnes accueillies (cuisine : pour les repas ; intendance : pour les nettoyages des WC et des douches ainsi que la lessive ; travailleurs sociaux : pour l'accueil, l'orientation et les prestations sociales) ou pour accompagner nos bénévoles.

Comment sont employés vos dons

Une journée d'accueil (8h40 à 16h15) coûte environ **CHF 5'350.00**.

Ce montant se décompose en :

- Accueil, brunch, douches et suivi social (8h40-12h et 13h-16h15) : **CHF 3'150.00 / jour**
- Repas (12h-14h) : **CHF 2'200.00 / jour**



Sur une base de 300 repas par jour :

1 repas = CHF 7.50

Sur une base de 150 personnes différentes accueillies par jour :

Accueil, brunch, douche et suivi-social = CHF 21.- / personne



Structure et fonctionnement (au 31.12.2022)

Le Comité du CARÉ :

Philippe Schaller, président
Bernard Girod, vice-président
Jean-Marie Viénat, président d'honneur
François Abbé-Decarroux
Arnaud Genecand
Bertrand Kiefer
Romina Mighali
Katia Sunier
Sophie Buchs, déléguée de Caritas au comité
Charles Christophi, directeur
Laura Porto Tizado, représentante du personnel

L'Assemblée générale :

Le comité ainsi que :

Jean-Philippe Trabichet, délégué de Caritas à l'AG
Noëlle Glatz
Jean-Charles Kempf
François Membrez
Richard Monney
Robert Pattaroni
Lydie Rossel
Philippe Rougemont
Daniel Ruchon
Tiziana Schaller

L'équipe des professionnels :

Charles Christophi, directeur
Diana Barrero Vargas, travailleuse sociale
Malissa Grolimund, travailleuse sociale
Nicolas Jendly, responsable intendance
Amir Kellou, travailleur social
Laura Porto Tizado, travailleuse sociale
Kamal Saidi, travailleur social
Vailson Sousa Novais, chef de cuisine
Brivaldo Teodoro da Silva, aide de cuisine

Une équipe pluridisciplinaire, composée de bénévoles, d'étudiants, de personnes en activité de réinsertion et de personnes accueillies, vient tout au long de l'année compléter l'équipe des professionnels, en apportant leur concours indispensable afin d'assurer la mission du CARÉ.

Remerciements

Le CARÉ tient à remercier ici les différents départements de la **Ville de Genève**, les **communes** (Aire-la-Ville, Anières, Avusy, Bellevue, Bernex, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Jussy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Presinge, Russin, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Versoix et Veyrier), les **associations**, **fondations** et **sociétés** qui nous soutiennent depuis longtemps. Leur participation à notre action est indispensable.

Nous remercions aussi chaleureusement nos **donateurs**. Votre générosité et votre soutien nous encourage et nous rappelle combien il est important de nous faire proche de nos personnes accueillies.

Nous souhaitons remercier particulièrement nos **bénévoles** pour leur présence et leur fidélité tout au long de l'année.

Nous remercions également nos **stagiaires**, **étudiants** et **partenaires**.

Merci aux **associations du réseau social genevois** pour leur collaboration dans la mise en place de projets destinés aux personnes accueillies.

Nos besoins

Vous souhaitez participer à nos activités ?

Devenez **bénévoles** au CARÉ et partagez une expérience humaine !

Vous souhaitez soutenir le CARÉ ?

Participez au **financement** de notre mission !

IBAN : CH26 0900 0000 1201 1759 1

L'association Le CARÉ bénéficie d'une exonération de l'impôt cantonal et communal, ainsi que de l'impôt fédéral direct pour une durée indéterminée.

Le CARÉ

Adresse

Rue du Grand-Bureau 13
1227 Les Acacias

Adresse postale

Case postale 184
1211 Genève 4

Tél : 022 343 17 17

Mail : contact@lecare.ch

Site internet : www.lecare.ch